



## PLATEFORME D'ACCÈS AUX MÉTIERS DU **TERTIAIRE ADMINISTRATIF & COMMERCIAL**

— PLATEFORME TERTIAIRE —

**La plateforme tertiaire** permet de confirmer et d'orienter la personne vers un métier et/ou une formation qualifiante de niveau 3 à 5 (du CAP à BAC +2) :

- En ESRP sur des titres professionnels complets ou partiels
- Dans le droit commun (formations qualifiantes, professionnalisantes ou certifiantes)

Elle peut également, selon vos acquis, vous permettre un retour à l'emploi (Portfolio de compétences).

### LES PRÉREQUIS

**Avoir élaboré en amont un projet professionnel en lien avec les métiers des secteurs administratifs et commerciaux, qui nécessite des étapes complémentaires avant sa mise en œuvre.**

### LES OBJECTIFS

**La PLATEFORME TERTIAIRE permet :**

- De confirmer le projet professionnel et le projet de formation
- D'acquérir les prérequis professionnels nécessaires au métier visé
- De construire le parcours de formation
- D'élaborer le plan d'action pour assurer la suite du parcours

### À QUI S'ADRESSE LA PLATEFORME TERTIAIRE ?

**Aux personnes en situation de handicap souhaitant se préparer à un métier ou à une formation qualifiante du secteur tertiaire administratif et commercial.**

**Les critères d'entrée sont :**

- Avoir la reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)
- Être orienté(e) vers le dispositif par la MDPH
- Rencontrer l'équipe pluridisciplinaire

## CONTENU DE LA FORMATION

### MODULE DE CONFIRMATION DE PROJET

- Analyse partagée avec l'usager de sa situation et de son parcours antérieur d'un point de vue personnel et professionnel
- Recherches, enquêtes sur les métiers et leur condition d'exercices, le marché du travail et le bassin d'emploi
- Évaluations personnalisées au regard du projet envisagé
- Immersions en plateaux techniques et/ou en entreprises pour valider le projet professionnel
- Bilan de fin de module

### MODULE DE PRÉ-PROFESSIONNALISATION

- Étude des repères techniques du métier envisagé
- Sensibilisation à la culture professionnelle du métier et du secteur d'activité envisagé
- Co-analyse et détermination du différentiel entre les prérequis du métier, les aptitudes et les potentialités de la personne au regard de son projet personnalisé
- Bilan de fin de module

### MODULE DE PRÉPARATION À L'IMMERSION EN MILIEU PROFESSIONNEL

- Définition de l'objectif d'immersion
- Mise en œuvre dynamique des techniques de recherche de stage (CV, LM, simulation d'entretiens, mobilisation du réseau...)
- Sensibilisation au handicap et aux moyens de compensation en entreprise
- Bilan de fin de module

### MODULE DE PRÉPARATION POUR LA SUITE DU PARCOURS D'INCLUSION

- Bilan d'orientation, définition du plan d'action et des étapes de réalisation du projet
- Mise en relation/prise de contact avec différents acteurs (partenaires de l'emploi employeurs, centres de formation spécialisés, droit commun...)
- Constitution du dossier de demande d'orientation

## ACCOMPAGNEMENT

**L'ÉQUIPE :** Afin de permettre au stagiaire de bénéficier d'un accompagnement individuel global, une équipe pluridisciplinaire encadre le dispositif. Cette équipe médico-psycho-socio-pédagogique est composée :

- D'un coordinateur
- De formateurs spécialisés dans les métiers du tertiaire
- D'une coordinatrice médico-psycho-sociale
- D'un médecin généraliste
- D'une infirmière
- D'une psychologue clinicienne
- D'un travailleur social
- D'un chargé des relations avec les entreprises

**D'autres intervenants sont sollicités selon les besoins :**

- Une ergothérapeute
- Une neuropsychologue
- Une sophrologue

**LES MOYENS :** Dans le cadre de la co-construction du projet de la personne accompagnée, les moyens suivants sont mis à disposition :

- Entretiens : d'aide, d'évaluation, de conseils...
- Ateliers : relaxation, activité physique adaptée, insertion professionnelle
- Postes de travail individuel
- Salles de formation équipées et adaptées
- Séquences de formation
- Réunions d'accompagnement



« Cette plateforme vous permettra :

- D'avoir une approche réaliste de votre projet par des mises en situations professionnelles.
- De confirmer votre projet de formation ou d'insertion vers un métier administratif ou un métier du secrétariat et de l'assistanat ou un métier commercial.
- De construire un plan d'action personnalisé. »

## LES MÉTIERS VISÉS :

- Employé(e) administratif(ve), employé(e) de bureau, chargé(e) d'accueil...
- Secrétaire assistant(e), assistant(e) de direction, secrétaire ou assistant(e)
- Commercial(e), assistant(e) ressources humaines, assistant(e) immobilier...
- Employé(e) commercial(e) en magasin, conseiller(ère) commercial(e), conseiller(ère) relation client...